

Arras, le 27 juin 2023

Objet : ouverture des listes complémentaires des concours de recrutement des professeurs des écoles

Madame la Rectrice,

Les résultats du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) sont connus pour notre académie. Il apparaît, qu'en plus des lauréats, il y a :

- 38 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE public externe ;
- 5 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE public 3ème concours ;
- 3 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE public 2ème concours interne.

Alors que cette année scolaire a été marquée par le non-remplacement récurrent des enseignantes et enseignants en congé (que ce soit pour maladie, garde d'enfant ou pour motif syndical), par l'annulation de certaines formations, les sections SE-Unsa du Nord et du Pas de Calais revendiquent le recrutement immédiatement de ces 46 candidats aux concours inscrits sur ces trois listes complémentaires, en tant que stagiaires de la fonction publique.

Lors du CSA-Men du mardi 20 juin, il a été dit que l'annonce du recrutement sur listes complémentaires des CRPE de tous les territoires serait faite très prochainement. C'est pourquoi nous vous demandons d'accorder aux IA-DASEN de nos deux départements la possibilité de recruter l'intégralité de ces listes complémentaires au plus vite.

Un tel recrutement ne pourrait qu'entraîner des conséquences positives sur la carrière de l'ensemble des personnels : il permettrait aux IA-DASEN d'accorder plus de temps à la formation continue mais aussi de permettre le remplacement des collègues absents.

Les conditions de travail des personnels et par conséquent les conditions d'apprentissage des élèves ne vont qu'en s'aggravant. Pour le SE-Unsa, la solution ne peut résider dans le recours à des contractuels précaires, non formés et sous-payés. Nous dénonçons cette « uberisation » de l'École publique. C'est d'enseignantes et d'enseignants formé.e.s, dont les élèves ont besoin.

Pour cela, le recrutement de ces 46 candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires, même s'il ne suffira pas à régler tous les problèmes, s'avère nécessaire pour que la rentrée se déroule dans des conditions acceptables.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre profond attachement au service public d'Éducation.

Julie DUHAMEL



Vincent VIEU



**Secrétaire Départementale
Section du Pas de Calais**

**Secrétaire Départemental
Section du Nord**

Copie à :

- * Monsieur Olivier COTTET, IA-DASEN du Nord
- * Monsieur Jean Roger RIBAUD, IA-DASEN du Pas de Calais